



Le MAG HANDISTAR



www.handistar.fr www.handistar-leblog.fr
| Le Mag HANDISTAR | OCTOBRE 2017 | N°51



À la UNE

EDITO



Cette rentrée de septembre 2017 est la dernière du contrat de délégation de service actuel. L'un des points forts de ce contrat est d'avoir rapproché les services du

STAR et HANDISTAR. Comment ? Tout d'abord, en proposant à l'ensemble des utilisateurs de ces services une gamme tarifaire identique. C'est unique en France. De même HANDISTAR offre aujourd'hui des prestations qui favorisent l'utilisation du STAR, réseau accessible depuis février 2015.

Pendant ces 5 années, HANDISTAR a développé des partenariats avec Wheeliz et Faciligo. Nous avons aussi déployé des outils qui permettent notamment une meilleure information en cas de retard. 2018 arrive à grands pas. De nouvelles aventures et de nouveaux projets sont à venir. Objectif : un réseau unique de plus en plus accessible qui favorise la mobilité de tous. Une mobilité également de plus en plus durable et écologique, comme le défend Rennes Métropole avec l'intégration progressive de véhicules électriques...

Anne-Hélène Leroy,
Directrice d'HANDISTAR

Technologies du futur : quand le handicap est de mieux en mieux levé

Avec le progrès du numérique, de l'intelligence artificielle et de la robotique, de nouveaux outils émergent pour simplifier la vie des personnes à mobilité réduite. Elles offrent aussi des solutions innovantes dans les services de transports de Rennes Métropole.

Pour Keolis Rennes, en charge du réseau STAR et du service HANDISTAR sur la Métropole, un leitmotiv est au cœur de son action : ce qui est bon pour les personnes les plus fragiles est bon pour l'ensemble des voyageurs.

Et c'est fort de cette conviction que Keolis Rennes agit au quotidien pour innover, trouver de bonnes idées, notamment dans le digital. En contact régulier avec des entreprises, des start-up, des laboratoires de recherches et des écoles d'ingénieurs, des tests sont ainsi réalisés avec de nouvelles applications répondant à de nouveaux usages.

Cela se concrétise par exemple, avec l'appui de la société rennaise HAAPI, par le développement d'un robot interactif : on lui pose une question sur un horaire de passage de bus à l'oral et il répond. On lui demande un itinéraire, il apporte une réponse.

De même, avec des étudiants de l'INSA, une expérimentation a été menée pour une application sur smartphone permettant de prévenir le conducteur à distance de la présence d'une personne en situation de handicap.

D'autres travaux ont été lancés et dans les prochains mois, STAR et HANDISTAR proposeront des outils opérationnels pour le plus grand nombre : nouvelle application mobile, aide au déplacement, accompagnement des voyageurs... Autant de sujets pour que chacun des voyageurs ait, au sein du réseau STAR, un déplacement facilité, fluide, sans obstacle.

(Suite page 2)

Suite de la UNE : Technologies du futur : quand le handicap est de mieux en mieux levé



Il s'agit bien de rendre de plus en plus autonomes les personnes fragiles ou en situation de handicap, à l'image des applications communautaires soutenues par HANDISTAR : Faciligo (plateforme d'accompagnement voyageur dans les transports) ou encore Wheeliz (service entre particuliers de location de véhicules adaptés).

Dans ce sens, Rennes Métropole organise un événement nommé "inOut" du 14 au 18 mars, qui a pour objectif d'inventer et tester les mobilités numériques, celles qui sont en lien avec le digital sur le territoire.

Pour autant, insiste Frédéric Clec'h, responsable du service Information aux voyageurs et chargé de mission ACCESSIBILITÉ à Keolis Rennes, attaché avant tout à un réseau de transport humain : « nous accueillons plus de 300 000 voyageurs par jour. Disponibilité des agents sur le réseau, empathie et échanges avec les clients, résolution de tout problème... en complément des applications, rien ne vaut le contact direct entre les personnes. »

Patrick Aubry, client d'HANDISTAR, heureux dans son nouveau « 6 roues »

Une fonction Lift (élévation), une autre pour franchir les obstacles et un repose pieds adapté : le nouveau fauteuil de Patrick Aubry, personne à mobilité réduite avec une déficience visuelle, présente de sérieuses avancées. La société spécialisée Ergovie

(Rennes) a proposé à Patrick Aubry de faire des premiers essais sur ce nouveau fauteuil "six roues" développé seul par un père de famille avant de le faire breveter !

En plus de la fonction Lift et de celle qui permet de franchir plus facilement les trottoirs, Patrick a fait adapter la palette à son handicap dans le prolongement du repose jambes électrique.

Au niveau du pilotage, tout se fait avec une télécommande : « il y a de vrais changements ici avec ce que je connaissais déjà. L'avantage de ce nouveau fauteuil est sa stabilité, assurée par ses 6 roues (contre mon fauteuil précédent qui n'en comptait que 4 !), sa maniabilité, et son grand confort. »

Patrick précise que le Pôle St Hélier, spécialisé en Médecine Physique et Réadaptation, et le docteur Nicolas, médecin-rééducateur, ont été très vigilants sur la nécessité de réaliser des tests "en direct" pour mieux envisager les aménagements souhaités, mais aussi pour bénéficier d'aides financières (Sécurité sociale, Mutuelle...).

METROPOLE ACCESSIBLE

Régulièrement, nous nous rendons dans des communes de la Métropole pour vous informer des travaux menés en matière d'accessibilité.

SAINT-SULPICE-LA-FORÊT : BUDGET VOTÉ POUR 3 ANS.



Avec des interventions prévues dès 2018 sur ses bâtiments publics, St-Sulpice-La-Forêt (1 422 habitants) plus petite Smart City de France, réfléchit aussi à « croiser » les déplacements avec... l'intelligence !

Smart City ou ville intelligente, la "ville de demain" affiche clairement des objectifs au regard des déchets, de l'énergie et de la... mobilité. Pour Didier Duperrin, Adjoint Environnement, Infrastructures et Equipements à la Ville, « indéniablement, il faudrait voir comment étendre la réflexion aux éclairages publics avec leur programmation sur les bâtiments en fonction de leur activité, de leur fréquentation et... des déplacements de manière globale. » À suivre donc.

Didier Duperrin précise que pour l'heure, un budget a été voté pour des interventions qui seront réalisées en trois tranches avec une première, lancée début 2018 : par exemple des couloirs enrobés sont prévus pour faciliter l'accès au cimetière, ainsi qu'à la mairie. Pour autant, Didier Duperrin rappelle : « dans le même temps, nous n'avons pas été inactifs ! Nous avons sur la commune un Institut Médico Educatif (I.M.E) avec des jeunes dont certains présentent un handicap moteur. Nous avons été très vigilants pour leurs déplacements, qu'il s'agisse de revoir les bordures de trottoir ou les passages piétons. »

CESSON-SÉVIGNÉ : L'ÉCOLE ET LE STADE NAUTIQUE ACCESSIBLES



Pour l'exercice 2017-2018, la ville de Cesson-Sévigné a souhaité réaliser de nombreux aménagements sur des équipements comme les groupes scolaires, la piscine ou la Halle des Sports.

Sanitaires adaptés, interrupteurs à la bonne hauteur, flash lumineux, en complément de l'alarme incendie : les exemples d'initiatives prises, selon les lieux et besoins, ne manquent pas. Citons aussi des bandes d'éveil et de vigilance posées au nez de marches, de couleur contrastée...

« Dans les écoles, la largeur des portes a été revue à 90 cm et le mobilier avec des couleurs adaptées, illustre encore Cédric Guillemain, Directeur Général des Services Techniques à la Ville. Et à la piscine, l'ascenseur a aussi été modifié avec un dispositif vocal pour indiquer la position de la cabine. »

Cédric Guillemain souligne par ailleurs : « au regard de toute mise aux normes, nous suivons bien sûr les diagnostics. Cela dit, nous pouvons engager des travaux fonctionnels qui répondront aussi à l'accessibilité. Prenons l'embarcadere pour le stade nautique : on a mis une main courante et le quai a été revu. Le diagnostic ne le pointait pas mais des usagers en situation de handicap, nous le demandaient. »

Finis le "ticket retard"... Très bientôt, un nouveau dispositif de paiement des annulations tardives

Pour plus de facilité, HANDISTAR simplifie le système de facturation des annulations hors délais et des déplacements en absence*.



Jusqu'à présent, la gestion des déplacements en absence et le suivi des annulations hors délai faisaient l'objet de deux traitements bien distincts :

- Dans le premier cas, tout se déroulait par l'envoi de courrier.
- Dans le second cas, les conducteurs-accompagnateurs réclamaient les frais d'annulations hors délai sous forme de ticket dénommé "ticket retard" d'un montant de 1,50€.

D'ici la fin de l'année, une nouvelle procédure sera mise en place, comme nous l'explique François, en charge du suivi de ce nouveau dispositif : « nous enverrons un courrier unique au client l'informant des frais d'annulations tardives survenues le mois précédent. Sur celui-ci figurera le détail des annulations hors délais et des déplacements en absence. Le règlement se fera directement auprès du service administratif ou par courrier, en espèces, par chèque ou par virement. Ainsi, le conducteur ne réclamera plus les "tickets retard" au client lors des transports. »

Avec cette nouvelle organisation, HANDISTAR souhaite entretenir la meilleure relation entre les conducteurs et les clients en maintenant la place de l'utilisateur au cœur du service.

Le client n'aura plus à se justifier auprès du conducteur et aura une meilleure visibilité sur les sommes à régler puisque le courrier retracera tous les détails des annulations.

Le conducteur, quant à lui, pourra se consacrer davantage à l'accueil et à la sécurisation des voyageurs.

** le fait qu'un conducteur-accompagnateur se déplace à un rendez-vous et que le client soit absent.*

MOBILITES – Les Initiatives Solidaires... Une 2^{ème} saison prometteuse



Cette seconde édition de l'opération menée par Keolis Rennes et le Collectif Handicap 35 a permis de mettre en lumière une quinzaine d'initiatives toutes plus solidaires les unes que les autres...

- Accessibilizh : collectif qui recueille des données sur l'accessibilité
- Atelier mécanique La Harpe : garage associatif pour réparer son véhicule soi-même
- Au ptit Blosneur : conciergerie solidaire pour échanger compétences et services
- Part'âges : association qui a pour vocation d'aider les personnes âgées en EHPAD
- ALLO Parlons d'Enfants : service d'écoute téléphonique pour les parents
- Tout en vélo : livraison, déménagement pour les personnes à faibles revenus
- Enfant'aisy : multi-accueil en partie destiné aux enfants porteurs de handicap
- La Passerelle : épicerie sociale à Cesson-Sévigné
- La Marmaille : lieu d'accueil pour les enfants autistes
- Entraide Fraternelle : service pour lutter contre l'indifférence et le « chacun pour soi »
- Ell'a : institut de beauté solidaire à destination des femmes fragilisées
- HandiPressante : application collaborative de géolocalisation de toilettes accessibles
- Loisirs Pluriel : centre de loisirs pour enfants valides et en situation de handicap
- Les Kaps - Koloc' : projet Solidaire pour créer du lien social entre habitants d'un quartier
- Mathi : bistrot italien-centre social et culturel pour l'insertion des jeunes autistes

Retrouvez les vidéos de présentation des différentes actions sur www.lesinitiatives-solidaires.com

La remise des Prix de cette 2^{ème} édition se tiendra mardi 21 novembre à 18h à l'Hôtel de Rennes Métropole

Une opération organisée par STAR, HANDISTAR et le Collectif Handicap 35 et avec le concours de la SNCF, le Crédit Agricole, Keolis Armor et Rennes Métropole

Travaux à la gare de Rennes : un nouveau lieu de stationnement pour les véhicules HANDISTAR

Depuis début septembre, l'évolution des travaux à la gare de Rennes entraîne une modification des axes de circulation.



L'emplacement de stationnement pour les véhicules HANDISTAR se situe dorénavant devant le 5, boulevard Solférino.

Le lieu de rendez-vous avec le conducteur demeure à l'accueil de la gare au niveau du point info, salle des pas perdus.

Les arrêts de bus des lignes C1, C2, 11 et 208 sont quant à eux déplacés au Nord de la zone de travaux du chantier ligne b.



Escapades

Tout au long de l'année, HANDISTAR vous propose de participer à différentes activités : événements culturels, sportifs et touristiques ! L'organisation prévoit le transport et la réservation des places.

Exposition J'y crois, j'y crois pas - Magie et sorcellerie Vendredi 1^{er} décembre à 14h au Musée de Bretagne



Quelle place l'irrationnel, la sorcellerie et les pratiques magiques occupent-elles dans notre société et plus particulièrement en Bretagne, terre de l'Ankou, des druides et de Merlin l'Enchanteur ? Ludique et participative, à travers des quiz et des manipulations d'objets, cette exposition propose à chacun de démêler ce qui relève du mythe ou de la réalité : la sorcellerie est-elle liée à la croyance et/ou au savoir ? Jusqu'à quel point se rapproche-t-elle de la médecine et de la religion ?

Comment distinguer la voyance et la divination ? En quoi les objets d'envoûtement ont-ils une puissance négative ?

Tarif : 8€ (comprend le transport et la visite)

Visite Ouest France

Lundi 18 décembre à 21h45 à Chantepie



Venez découvrir les coulisses du journal Ouest France, le premier quotidien national.

Les différentes étapes de la fabrication vous seront présentées, du travail du journaliste à l'impression sur les rotatives.

Tarif : 3€ (comprend le transport et la visite)

Contactez Nathalie par téléphone au 02 99 26 05 50, par fax au 02 99 26 05 51, par mail à info@handistar.fr, ou envoyez-nous votre/vos choix sur papier libre à HANDISTAR 26, rue du Bignon, 35135 Chantepie.

Vous pouvez également remettre directement votre document au conducteur lors de votre prochain transport.

Bienvenue chez HANDISTAR

Trois nouveaux conducteurs-accompagnateurs aux profils très différents ont rejoint l'équipe d'HANDISTAR. Voici leurs portraits.



Agé de 46 ans, Jean-Marc, électronicien de formation avait intégré en 1994 le STH (Service Transport pour Handicapés) dans le cadre de son service national. Après avoir déménagé à Saint-Malo en 2003, il s'est reconverti dans le transport de marchandises. Mais, comme explique Jean-Marc : « voir les sourires ou les remerciements à la livraison des colis, en particulier au moment des fêtes, a réveillé en moi, au fil des années, mon envie de rendre service et mon sens de l'empathie resté en sommeil. »

Suite à un licenciement économique, il a donc saisi l'opportunité de rejoindre HANDISTAR en tant qu'intérimaire.

Après plusieurs années dans l'animation pour enfants et adolescents, Laura, 26 ans, a souhaité se reconvertir dans le métier de conductrice-accompagnatrice chez HANDISTAR. Elle témoigne : « j'aime le social, et c'est bien ce message que renvoie le service. Après un test de conduite et un entretien, j'ai commencé une formation de 12 jours. »

Ambulancier pendant 15 ans sur Noyal-sur-Vilaine, Loïc a souhaité rejoindre un grand groupe comme Keolis, tout en continuant à apporter ses services aux personnes malades ou en situation de handicap. « Je désirais également conserver le contact privilégié avec le public. J'ai donc envoyé une candidature spontanée à HANDISTAR. Après un entretien avec Anne-Hélène Leroy et un test de conduite avec Jean-Marc Brusson, j'ai intégré l'équipe. »



Retour sur l'Escapade aux Tombées de la Nuit

Organisatrice des Escapades pour HANDISTAR, Nathalie raconte :

« Rendez-vous était donné dans une crêperie du centre de Rennes le vendredi 07 juillet à 19h30. La soirée s'annonçait très conviviale avec un dîner en terrasse suivi d'un spectacle proposé par les Tombées de la Nuit au Vélodrome de Rennes.

Installés aux premières loges, nous avons ainsi assisté à « EXIT », la nouvelle création de la compagnie INEXTREMISTE. Sous nos yeux, des acrobates ont investi la nacelle d'une montgolfière de 3400 m³ gonflée, s'amusant des lois de l'apesanteur.

Un spectacle clownesque, rocambolesque et déjanté aux frontières du cirque, du théâtre et de la cascade.

Nous vous attendons pour nos prochaines escapades... »



DIRECTRICE DE PUBLICATION : Anne-Hélène Leroy
Conception - Réalisation : Agence Phares & Balises

RCS Rennes B329 880 173 - Tirage : 1 800 exemplaires



Magazine HANDISTAR
S.R.T.S

26 rue du Bignon
35135 CHANTEPIE

Téléphone : 02 99 26 05 50

Fax : 02 99 26 05 51

HANDISTAR est un service de Rennes Métropole